

Meetings Labellisés 2023

Nationaux 50m Juniors - Séniors

Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Été

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
 - Limitation à 30 meetings nationaux labellisés pour l'année 2023
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.

Nationaux 25m Toutes Catégories

Non qualificatifs.

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.

La labellisation des meetings nationaux Jeunes sont mis en suspend, en attente de l'écriture et de la validation des règlements Natation Course 2023.



Catégories d'âge :
Juniors - Séniors

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 50m

Qualificatifs:	Championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté			
Contenu du programme	<p>Sur deux jours et demi minimum, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.</p> <p>Il est fortement encouragé de réfléchir à une conception du programme permettant de proposer des finales sur les épreuves de demi-fond. Ce sera une plus value pour la candidature.</p>			
ÉQUIPEMENT	<p>Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.</p> <p>Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.</p>			
Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs	Deux jours et demi	Trois jours	6 couloirs	10 couloirs
	500 nageurs	600 nageurs	-20 %	.+ 20 %
Amplitude des horaires	<p>Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter avant 8h00 et se terminer au delà de 13 heures. La pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30 (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).</p> <p>Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer au delà de 20h00.</p>			
Grille de temps	Dames	Messieurs	Gestion des engagements	
50 nage libre	29.74	27.01	<ul style="list-style-type: none"> La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation. Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com. Application de la grille de temps ci-contre. Possibilité de dérogation à la grille de temps fixée à 20% maximum du total des engagements, hors courses complémentaires. Un contrôle de ce pourcentage sera effectué une fois les résultats de la compétition remontés vers le serveur fédéral. La recherche de performance sera effectuée sur la saison N-1 + N. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale. En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time. Le temps limite d'engagement est requis pour chaque épreuve. Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées. 	
100 nage libre	1:04.88	58.93		
200 nage libre	2:21.07	2:09.64		
400 nage libre	4:56.91	4:33.49		
800 nage libre	10:16:54	9:33.91		
1500 nage libre	20:19.84	18:08.49		
50 dos	33.99	30.88		
100 dos	1:12.78	1:06.81		
200 dos	2:37.84	2:24.85		
50 brasse	38.09	34.43		
100 brasse	1:22.94	1:15.38		
200 brasse	2:59.61	2:44.84		
50 papillon	32.44	29.20		
100 papillon	1:12.97	1:06.10		
200 papillon	2:48.30	2:32.51		
200 4 nages	2:39.45	2:26.27	<p>La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.</p>	
400 4 nages	5:43.36	5:15.87	Récompenses	
			<p>Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.</p>	





Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'évènement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire de la FINA (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'évènement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
 - Limitation à 30 meetings nationaux labellisés pour l'année 2023
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.





Catégories d'âge : Toutes Catégories

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 25m

Contenu du programme

Sur **deux jours minimum**, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.
Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs

Deux jours	Trois jours	6 couloirs	10 couloirs
400 nageurs	500 nageurs	-20 %	.+ 20 %

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).
Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grille de temps à la discrétion de l'organisateur, il est fortement encouragé d'en proposer une. Ce sera une plus value pour la candidature.
- La recherche de performance sera effectuée sur les saisons N-2 à N. Elle sera effectuée en tous bassins. En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket.
Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)





Documents à fournir (suite)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire de la FINA (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.

